

Parcelle de domaine privé de la collectivité – prêt à l'usage

Prescriptions pour l'occupation

Fauchage

Maintien du couvert végétal impératif

Gestion sélective de la ripisylve en concertation avec le service gestion des rivières

Débroussaillage jusqu'au pied de berge interdit

Exportation au maximum des résidus de coupe

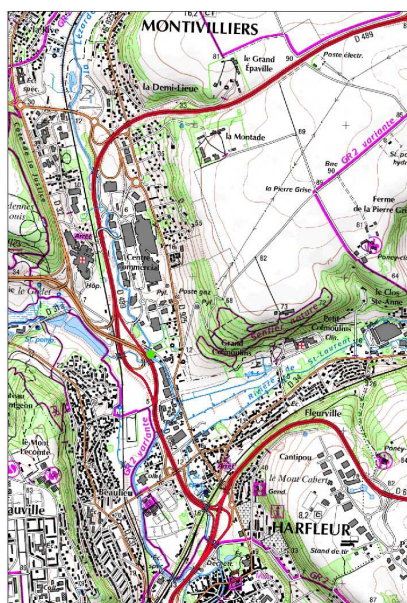
Site non clôturé

Gestion de la haie par le bénéficiaire

Maintien d'un accès avec double des clés au SGR

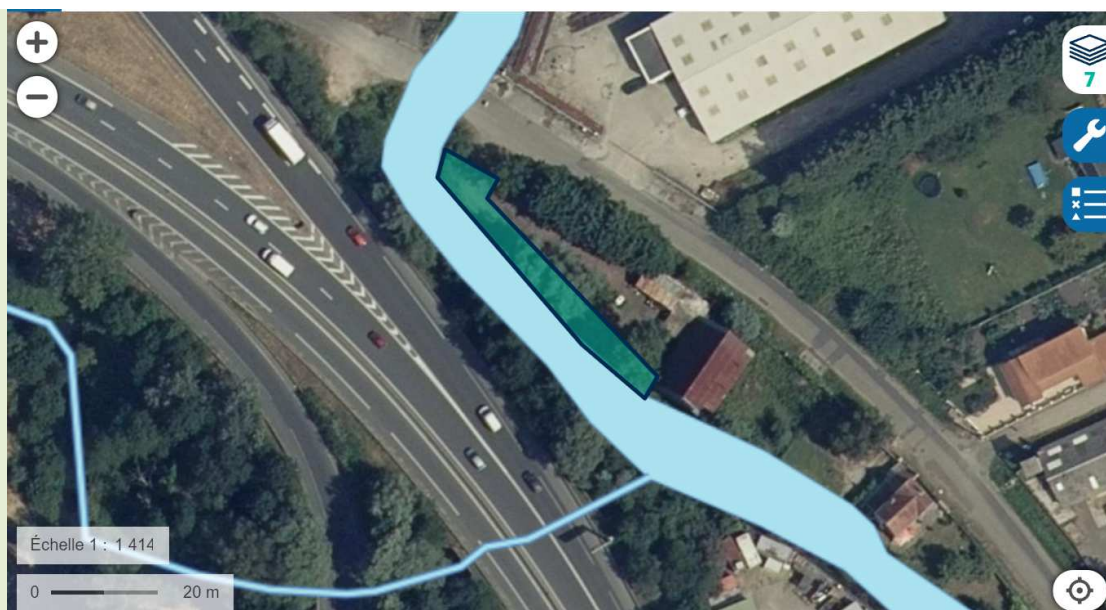
Interdiction de construction

Situation géographique



Surface utilisable : 317 m²

Montant redevance : 0 euros



Critères d'attribution

Les candidats sont réputés connaître le site et ses contraintes (accès...)

Critères d'attribution		
Fauche	Description des modes opératoires et prise en compte du cahier des charges	5 points
	Proximité du candidat	3 points
	Motivation de la candidature	2 points
TOTAL		10 points

En cas d'égalité sur la note totale sera retenu le candidat ayant la meilleure note au critère « Description des modes opératoires »